



Attouchement sexuelle sur mineur de 15 ans

Par **lili63260**, le **25/01/2013** à **15:54**

bonjour a tous,

je vie en couple depuis 7 ans avec mes 2 filles de 15 ans (jumelles) pendant toute ce temps mon couple ainssi que la relation de mon compagnon avec mes enfants etait tres bien, une de mes filles et plus proche de son beau pere que l autre mais toute les deux elles avaient confiance et l adorait,

ces derniers temps je constate que mon ami ne supporte plus une de mes filles (sa chouchoute pourtant) je ne comprends pas je lui demande explication mais il fait tout pour que je me fache avec ma fille

cette derniere n en pouvant plus viens me trouver un soir dans la cuisine elle etait en larmes en pleure et la elle me dit:"maman j ai quelques choses a te dire" et elle pleure littéralement,

elle m informe que si b....et comme sa avec elle c est qui c est passé quelques chose et la elle me dit qu il lui a caressé les seins devant la télé, que 1 mois apres il s est mis volontairement nu devant ma fille dans la salle de bain en la faisant entré

ou lala qu elle a ete ma surprise mais ma fille me dit qu elle a des preuves, elles me montre des sms de mon compagnon qu il lui a envoyé après l avoir caressé du style:"j ai aimé caresses tes petit néné", "la prochaine fois si je te demande d enlever ton soutien george tu le feras?", "j ai aimé notre petite soirée d hier" ect...

ma fille et moi gardons le secret car noel approchait et elle ne voulais pas "gacher" le noel de sa soeur

une fois noel passé un jour il s en ai pris vraiment verbalement a ma fille devant moi et la j ai craquer je lui ai demandé s il avait rien a se reprocher il me dit que non

la on lui avoue que l on ai au courant pour ce qui s est passé avec ma fille d abord il nie puis quand on lui relie les sms qu il a envoyé il avoue et part de la maison

quelques jours passent, mes filles n etant pas la je reviens sur ce sujet et la il reconnait ses tort, voie que je souffre de cette situation,

il part d un coup en me disant qu il va se dénoncé a la gendarmerie et la oui il la fait les gendarmes m on convoqué le lendemain (interrogatoire pendant 3 heures avec des

questions crues

ils ordonnent a mon compagnon de ne plus venir au domicile de ne plus etre en contact avec moi meme ou mes filles

cela fait 15 jours qu'il est parti de la maison(il est chez sa fille)ma fille a été entendue devant caméra et son, se fut un dur moment pour elle

elle adorait son beau pere, l'aimait comme son deuxieme papa,

il nous a trahi, fait du mal psychologiquement mais maintenant on se pose des questions:

que va t il lui arriver???

nous sommes proprietaire a 50 pour cent chacun alors que va t il se passer pour notre maison puisqu'il n'a pas le droit de venir pour l'instant va t il etre obligé de payé le credit ou la moitié

que dois je faire de mon coté?

j'ai des questions pleines la tete mais aucune réponse, pouvez vous me guider car nous sommes tellement perdus mes filles et moi, on l'aime tellement on l'a tellement aimé mais il nous a trahies toutes les 3

aidez nous merci

Par **lili63260**, le **25/01/2013 à 20:39**

pourquoi personnes me répondez
personne ne regarde se site?????

Par **lili63260**, le **28/01/2013 à 16:24**

je vois que mes questions restent sans réponse la non plus je suis bien déçu je comptais un peu sur vous tous

Par **lila14**, le **28/02/2013 à 02:26**

Bonjour pour commencer faites voir un psy à votre fille, puis vous aussi.

Par **celclo**, le **01/03/2013 à 17:01**

Bjr... en lisant votre message je ne manque pas d'être surprise de constater (à moins que je ne me trompe) que le seul problème qui vous préoccupe c'est la maison...

Vous n'avez donc que le côté matériel il me semble et non la vie gâchée de votre fille.. sa souffrance....sa vie future n'est-elle pas plus importante ?

Cordialement

Par **Gordier**, le **02/03/2013** à **14:53**

@Celclo: Je trouve que ton message n'est pas constructif.

Mon message pour remettre ce sujet en tete pour appeller a la solidarité (conseils) pour cette famille qui traverse des moments très difficiles et lors desquels il y a en plus et malheureusement des questions matérielles a régler

Courage

@

Par **celclo**, le **02/03/2013** à **18:09**

Bjr. Oui les questions matériels sont là je l'ai compris. Mais ce qui me préoccupe en premier c'est l'avenir de l'enfant (c'est mon droit de penser en premier à l'enfant qui a subi un traumatisme et non au matériel)... Je suis une mère avant tout et cela m'a tout simplement choquée. Pour moi la question matériel dans ces cas là, c'est secondaire non...
Cordialement.

PS pour quelle raison personne n'a répondu ? Sans doute pour la même raison que moi je peux le penser aussi.

Merci